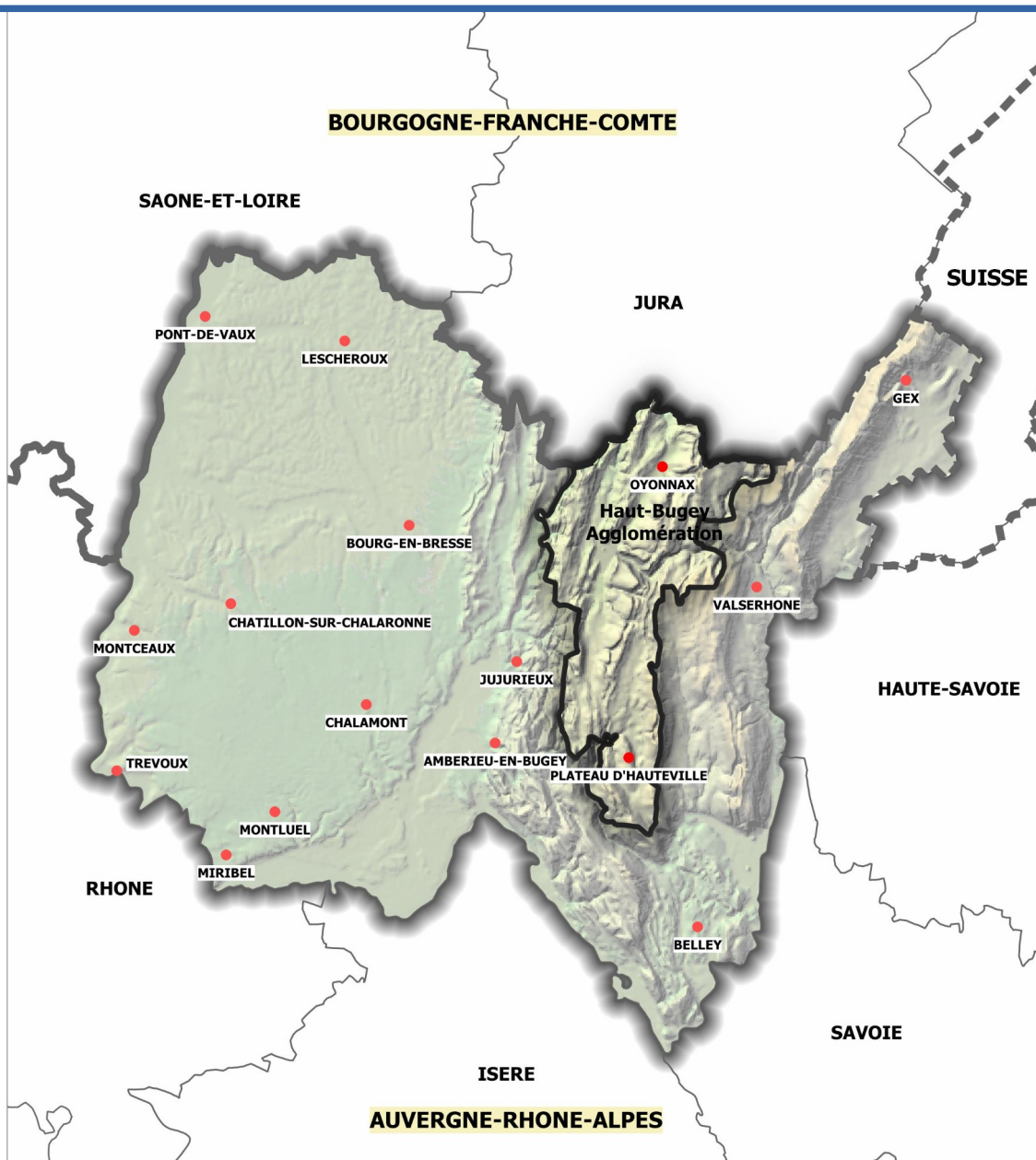




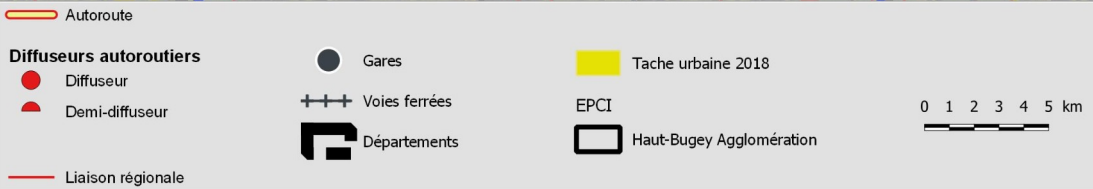
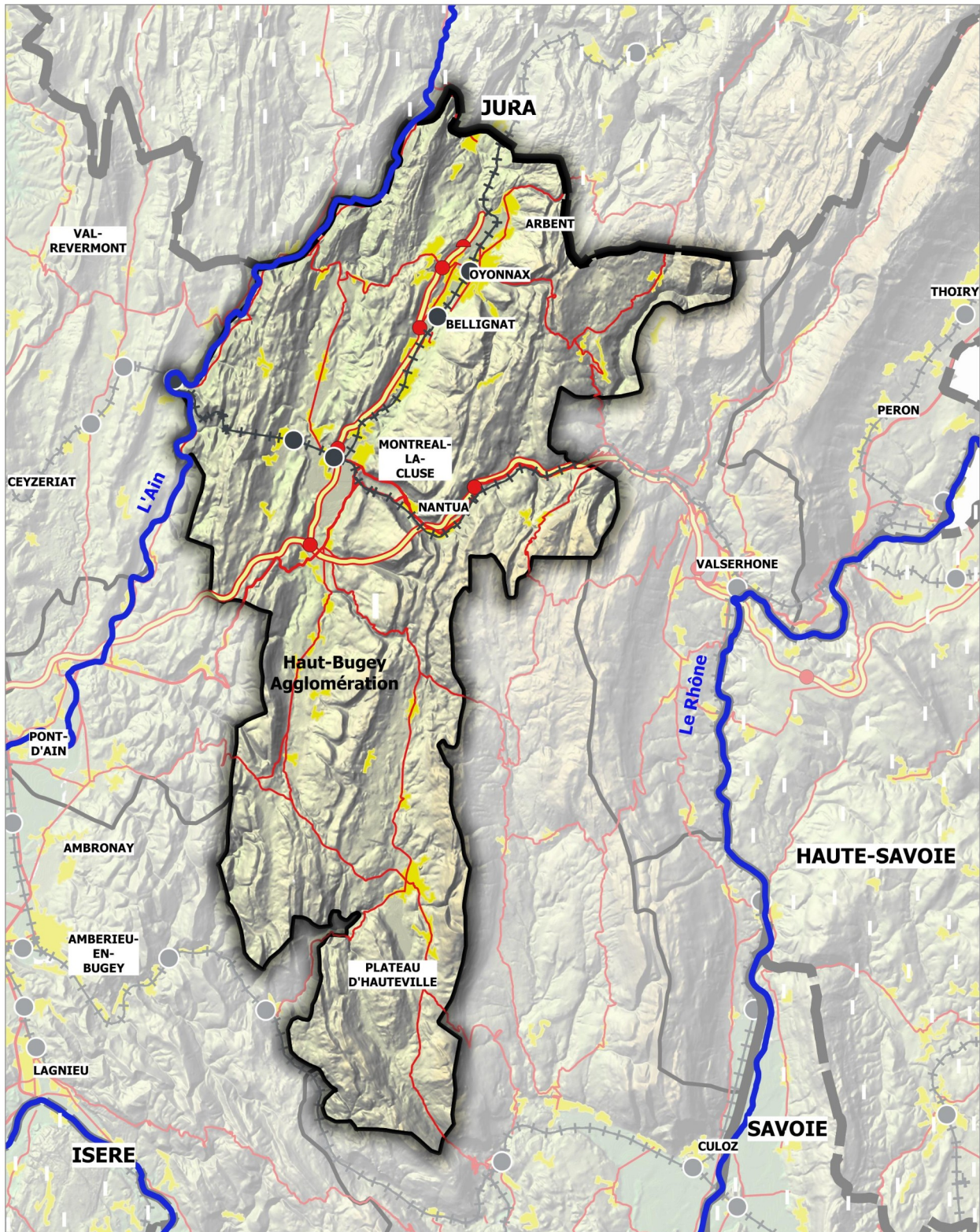
Connaître la mobilité dans l'Ain

Territoire de la communauté d'agglomération du Haut-Bugey



Le territoire de la communauté d'agglomération du Haut-Bugey s'étire sur la partie Est du département de l'Ain, avec le bassin d'Oyonnax au nord et le plateau d'Hauteville au sud. Il jouxte le département du Jura et se situe à l'interface entre la CC du pays bellegardien à l'Est et la CA du bassin de Bourg-en-Bresse à l'ouest. Il recouvre une superficie de 689 km² et regroupe 63 000 habitants dont la moitié se concentre dans l'agglomération oyonnaxienne.

Caractéristiques du territoire de Haut-Bugey Agglomération





Sur son pourtour, le territoire apparaît difficile d'accès depuis l'extérieur. Les infrastructures de transport ont dû s'adapter aux contraintes locales d'un relief jurassien composé de chaînons montagneux et de vallées orientées nord-sud. La cluse de Nantua facilite toutefois les liaisons est-ouest notamment en direction du bassin lémanique.



La cluse de Nantua

La mobilité sur le territoire de Haut-Bugey Agglomération (HBA) est fortement contrainte par la géographie physique locale. Le relief jurassien oriente chaînons montagneux et vallées suivant un axe nord-sud.

Sur son pourtour, hormis les vallées de la Bienne et de la Semine, le territoire présente un relief tourmenté et difficilement pénétrable. Les infrastructures de transport doivent emprunter des vallons pentus et sinueux pour relier le haut-Bugey aux territoires voisins. Les axes autoroutiers et ferroviaires qui desservent le territoire, ne se sont frayé un passage qu'au prix d'ouvrages d'art titanesques.

Dans sa partie nord, le territoire est traversé par trois vallées parallèles nord-sud :

- la vallée de l'Ange prolongée vers le nord dans le Jura par la vallée de la Bienne jusqu'à Saint-Claude et Morez ; c'est dans cette large vallée que s'est développée l'agglomération oyonnaxienne, pôle le plus important du territoire ;
- la vallée de l'Oignin, siège du pôle d'Izernore, s'étire jusqu'à sa confluence avec l'Ain ;
- la vallée de l'Ain qui marque la limite ouest du territoire et dont la configuration encaissée n'a pas permis d'installations humaines en dehors de quelques hameaux et villages.

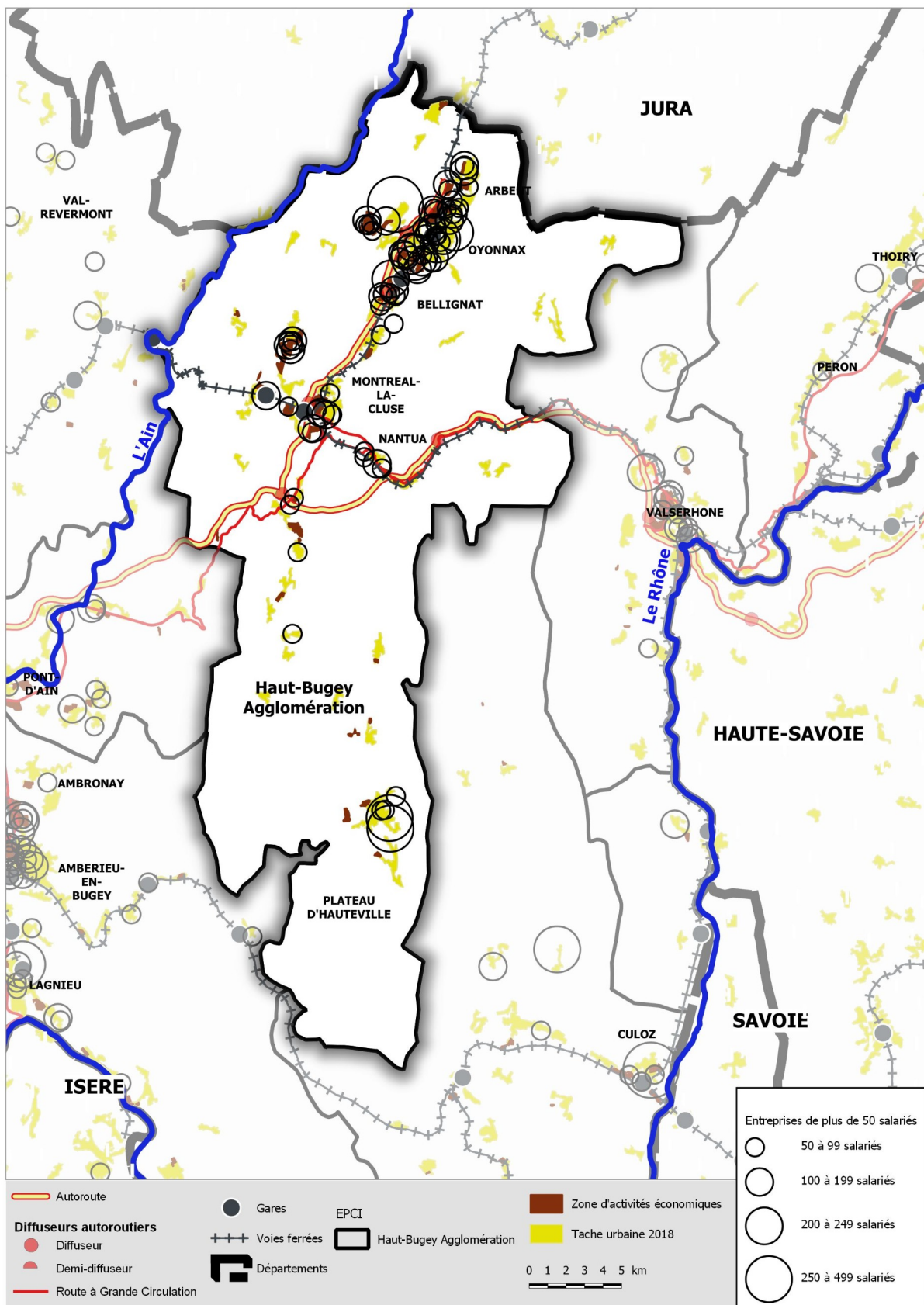
Au sud, deux vallées parallèles également nord-sud, irriguent le territoire :

- la combe du Val, jalonnée de plusieurs villages, se prolonge dans la plaine de St-Martin-du-Fresne jusqu'à Montréal-la-Cluse ;
- le plateau d'Hauteville formant la haute vallée de l'Albarine ; cette vallée perchée est reliée, au nord, au bassin d'Oyonnax par une route de montagne se faufilant au travers de gorges étroites ; elle abrite le pôle de la commune de Plateau d'Hauteville.

Toutes ces vallées sont séparées par des chaînons montagneux culminant entre 600 et 1000 m d'altitude et ne sont reliées transversalement que par quelques cols empruntés par des voies de faible gabarit. Elles se rejoignent en un seul point : la confluence de l'Ange et de l'Oignin dans la cuvette de Brion, Montréal-la-Cluse et Port. Cet espace, au cœur du haut-Bugey se situe à la convergence de multiples axes de déplacements. Il constitue un nœud de communications d'autant plus stratégique qu'il commande l'entrée ouest de la cluse de Nantua. Cette trouée est-ouest (la seule dans le massif jurassien sur le territoire) est prolongée vers l'est par la vallée de la Semine qui offre une ouverture vers le bassin lémanique.

Le pôle de Nantua a pu prospérer autrefois grâce à sa situation au centre de la cluse éponyme. Mais, depuis plusieurs décennies, c'est surtout à l'entrée ouest de cette cluse, autour de Brion, Montréal-la-Cluse et Port, que se sont développés l'habitat et l'économie malgré la présence de zones inondables.

Bassins d'emplois et espaces générateurs de déplacements



Nota : cette carte intègre toutes les zones d'activités figurant dans les documents d'urbanisme. Leurs taux de remplissage sont très variables. Certaines zones ne sont qu'au stade du projet d'urbanisation.



La plasturgie implantée dans le nord du territoire, constitue le principal moteur de l'activité économique du Haut-Bugey. Cette industrie s'inscrit dans un contexte mondial très concurrentiel. Elle est donc très dépendante de la qualité des infrastructures de transport qui la desservent.

Le territoire du Haut-Bugey recouvre un bassin économique dynamique soutenu par une industrie forte, mais évoluant progressivement vers une tertiarisation des emplois. Les principaux pôles d'emplois se situent surtout sur la partie nord du territoire :

- dans l'agglomération d'Oyonnax et les communes voisines dans la vallée de l'Ange ainsi que sur le plateau de Veyziat
- entre Izernore et Béard-Géovreissiat dans la vallée de l'Oignin
- dans la cuvette de Montréal-la-Cluse entre Nantua et Nurieux-Volognat

Sur ce secteur, la plasturgie demeure le principal pilier économique. Il concerne environ 10 000 emplois sur un total de 27 000 que compte le haut Bugey. Ce territoire est d'ailleurs le siège de Polyméris, pôle de compétitivité dans le domaine de la plasturgie. Il exporte une grande partie de sa production industrielle en France et à l'étranger. La qualité des infrastructures de transport qui le desservent est donc essentielle.

Les mises en service des autoroutes A40 et A404 dans les années 80 et 90, de même que la construction de la ligne TGV des Carpathes avec des arrêts à Bellegarde et Nurieux, ont considérablement amélioré l'ouverture du haut Bugey sur l'extérieur. Ce désenclavement est vital pour la pérennité de cette industrie dans un contexte concurrentiel mondial exacerbé.

Les infrastructures autoroutières ainsi que les contournements d'Oyonnax et de Dortan dans le prolongement de l'A404 vers le nord, ont aussi beaucoup soulagé les voies routières internes au territoire en absorbant une partie du trafic PL qui dessert les activités économiques du Haut-Bugey.

Le sud du territoire, moins industrialisé, accueille des activités liées notamment à la filière bois, à l'extraction de la pierre et aux soins médicaux sur le Plateau-d'Hauteville.

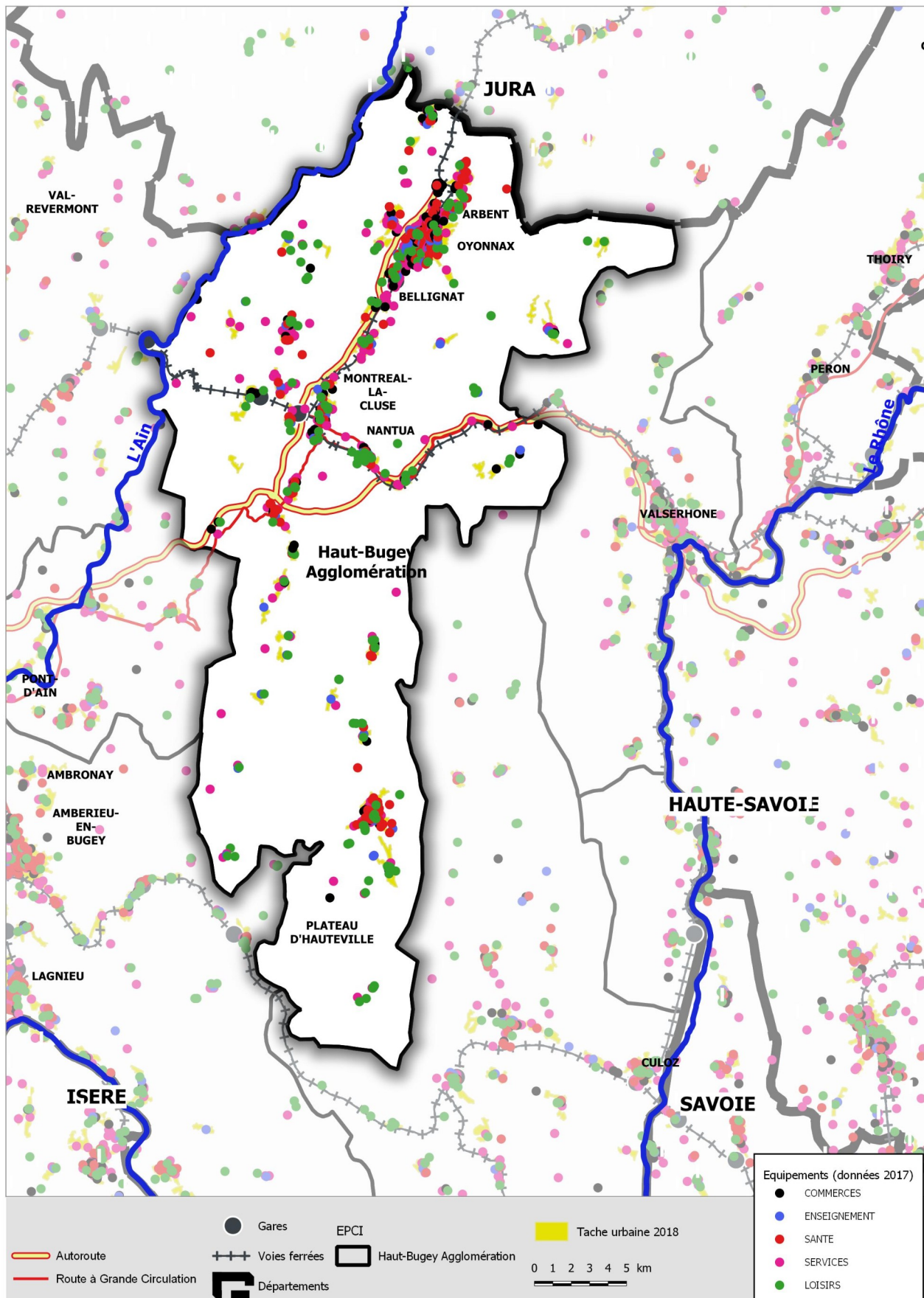
La partie sud du haut Bugey présente un caractère moins industrialisé mais quelques secteurs d'activités prospèrent en s'appuyant sur des ressources locales.

Sur un territoire où la forêt occupe une place importante, la filière bois, forte de 130 entreprises et 1 300 emplois locaux, représente le second secteur d'activités du haut Bugey. La filière se structure autour d'entreprises parfois anciennes de transformation (scieries) et de plusieurs établissements professionnels de formation et d'animation dont le «Pôle Bois» comprenant Visiobois, l'École Technique du Bois ainsi que la Maison Familiale et Rurale de Cormaranche-en-Bugey.

Les carrières représentent également une activité historique du haut Bugey. Le territoire accueille six sites d'exploitations, principalement sur le plateau d'Hauteville et la vallée de l'Oignin. Les qualités esthétiques et physiques des matériaux extraits, telle que la « pierre d'Hauteville », sont à l'origine d'exportations au niveau européen.

Enfin, le secteur de la santé représente plus du quart des emplois salariés du territoire. Il s'articule autour de deux secteurs principaux : le Centre Hospitalier du Haut-Bugey d'Oyonnax et Nantua ainsi que les centres de soins de Plateau-d'Hauteville dont la clientèle provient de toute la région Auvergne Rhône-Alpes et au-delà.

Les pôles d'équipements générateurs de déplacements





Les établissements scolaires, les espaces commerciaux, les centres de loisirs sportifs et culturels et les équipements de services à la population constituent des générateurs de déplacements. Une adéquation entre la localisation de ces générateurs et les densités de population contribue toutefois à limiter le nombre et la longueur des déplacements.

La plupart des équipements et services à la population du territoire se concentrent au nord du territoire notamment autour de l'agglomération d'Oyonnax. Ce pôle offre une gamme diversifiée d'équipements permettant de répondre à la plupart des besoins de la population.

Comme pour les activités économiques, la plupart des générateurs de déplacements se concentrent dans la partie la plus peuplée du territoire, au nord du haut Bugey, notamment autour d'Oyonnax et de quelques bourgs-centres tels Montréal-la-Cluse, Nantua, Izernore... Dans ce périmètre, la population dispose d'une gamme très large de commerces, services et équipements qui limite les besoins de déplacements vers des pôles extérieurs. L'agglomération oyonnaxienne exerce même une influence qui déborde largement sur le département voisin du Jura.

Dans le domaine de l'enseignement, les cursus scolaires sont possibles jusqu'à la terminale dans les lycées d'Oyonnax, Bellignat et Nantua. L'enseignement supérieur est aussi présent grâce à l'école supérieure de la plasturgie intégrée au technopôle de plasturgie de Bellignat. A l'exception de cette filière, les formations post-bac ne sont dispensées que dans des pôles universitaires extérieurs : Lyon, Annecy, Chambéry...

Dans le domaine de la santé, l'offre de soins du nord du haut Bugey, est bien pourvue grâce notamment aux établissements hospitaliers d'Oyonnax et Nantua ainsi qu'à plusieurs structures médicales locales.

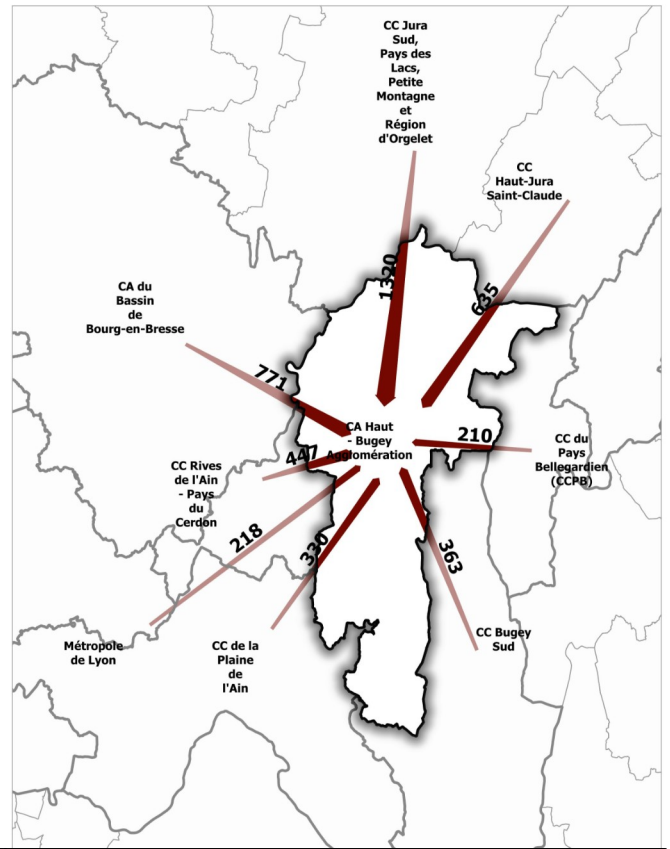
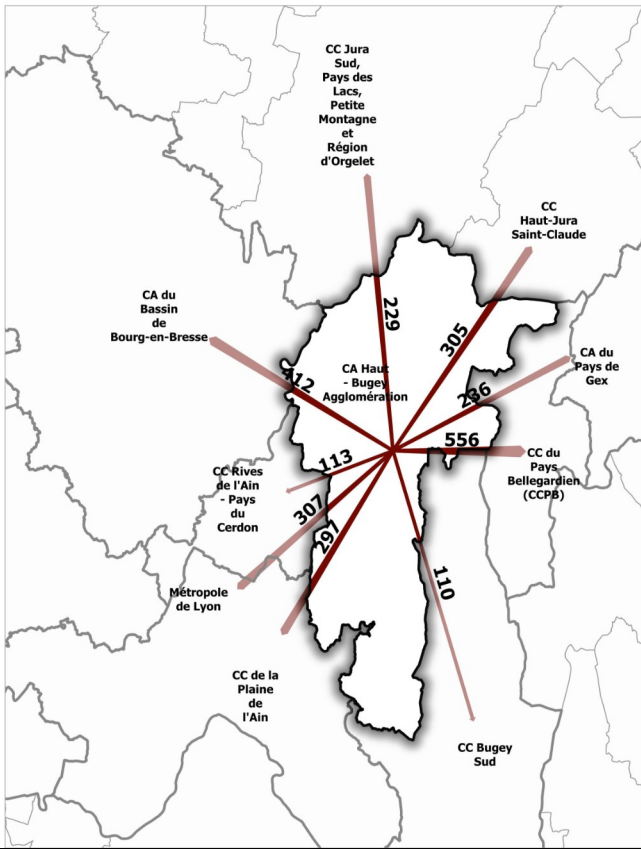
Oyonnax constitue le principal pôle commercial du territoire. A l'exception de quelques domaines très spécifiques, l'offre existante répond à la plupart des besoins de la population. Cette offre s'est surtout développée en périphérie dans la zone du « point B » entre Oyonnax et Arbent. Le centre-ville d'Oyonnax connaît cependant un regain de vitalité avec la mise en place du dispositif Action Cœur de Ville qui permet de maintenir et redynamiser le commerce de proximité et de gamme supérieure.

Dans le reste du territoire de caractère rural, où l'offre de services et équipements est clairsemée et difficile d'accès, le pôle de Plateau-d'Hauteville joue un rôle essentiel pour le maintien de la vie locale.

Sur le reste du territoire très rural, la plupart des petites communes bénéficient d'une offre de commerces, services et équipements plus clairsemée et difficile d'accès en raison des contraintes géographiques. Les déplacements vers le pôle oyonnaxien ou d'autres pôles extérieurs (Ambérieu, Belley) nécessitent un usage presque incontournable de la voiture. L'éloignement de certains équipements et services structurants (hôpitaux, lycées, commerces spécifiques...) renforce le caractère d'isolement.

Au cœur de ce secteur, la commune de Plateau d'Hauteville constitue à l'échelle du haut Bugey un pôle secondaire, mais essentiel pour le maintien d'un dynamisme local et d'une attractivité démographique.

Les déplacements domicile-travail intercommunautaires



Sorties : actifs résidant dans HBA et travaillant à l'extérieur (flux>100)

Entrées : actifs travaillant dans HBA et résidant à l'extérieur (flux>100)

Parts modales TC : 0 à 5 % 5 à 10 % > à 10 %





87 % des actifs locaux travaillent et résident dans le territoire de HBA. L'agglomération oyonnaxienne concentre 50 % de la population et 57 % des emplois.

Le territoire de la CA du Haut-Bugey offre 27 000 emplois pour 25 000 actifs résidents. 81 % des emplois de ce territoire sont occupés par des actifs locaux. 87 % des actifs locaux travaillent et résident dans le haut Bugey. Ces valeurs très élevées sont le signe d'une relative adéquation entre bassin d'emplois et limites institutionnelles. Le territoire de décisions en matière de mobilité correspond au bassin de mobilité vécu par la population du territoire.

L'agglomération oyonnaxienne (Oyonnax, Arbent, Bellignat, Géovreisset et Groissiat) représente 50 % de la population et près de 57 % des emplois du territoire. En élargissant ce périmètre aux communes du quadrilatère Arbent – Izerore - Nurieux – Les Neyrolles, ces taux montent respectivement à 71 % et 78 %. Ces fortes concentrations démographiques et surtout économiques sur une partie réduite du territoire sont favorables à une massification des déplacements et la mise en place de systèmes de transports alternatifs à la voiture individuelle.

Le pôle d'emplois de l'agglomération oyonnaxienne génère des flux de déplacements domicile-travail non négligeables depuis/vers le département voisin du Jura. Ces déplacements s'effectuent presque exclusivement en voiture comme d'ailleurs l'ensemble des flux entrants et sortants par rapport au territoire du haut Bugey.

Parmi les 19 % d'actifs entrants employés sur le territoire (soit 5 200), près de 40 % résident dans les deux intercommunalités limitrophes du département du Jura : la CC Terre d'Emeraude (1 320) et la CC Haut-Jura-St-Claude (640). Dans le sens des sorties, ce sont 530 actifs résidant dans le territoire du haut Bugey qui se déplacent quotidiennement vers le Jura pour leur travail. Au total, le motif travail génère environ 2 500 déplacements entre le Jura et le haut Bugey.

L'aire urbaine du pôle oyonnaxien déborde donc largement du territoire de HBA et génère un volume non négligeable de déplacements domicile-travail vers et surtout depuis le Jura voisin. Ces déplacements s'effectuent exclusivement en voiture ; la part modale des transports collectifs est quasi nulle.

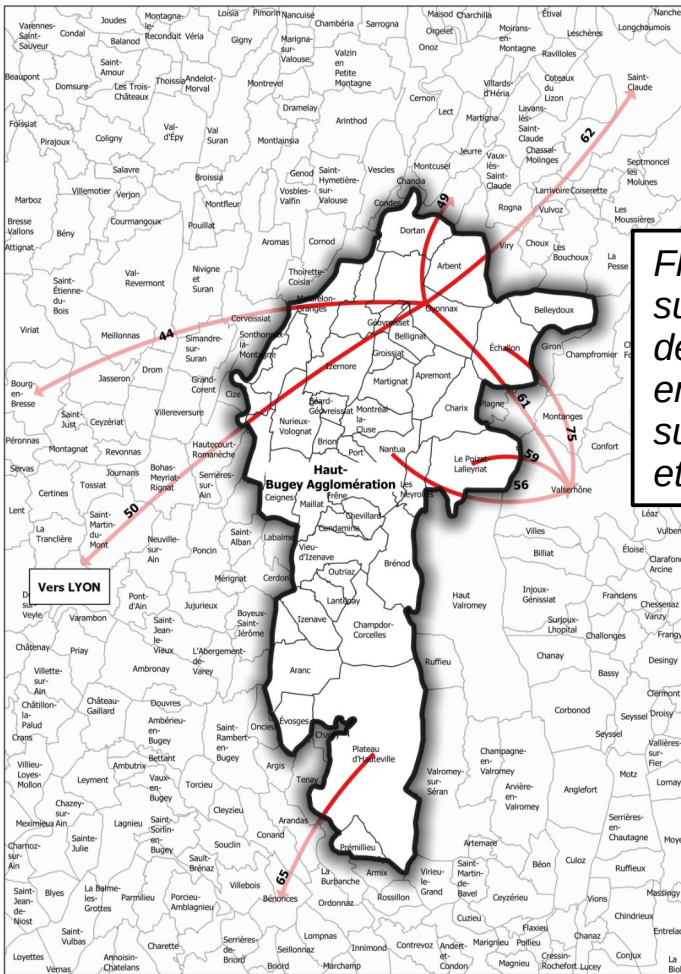
Le reste des déplacements domicile-travail en échange avec les territoires extérieurs concerne des flux plus limités, essentiellement depuis/vers d'autres territoires limitrophes : Bassin de Bourg-en-Bresse (surtout l'agglomération burgienne), Rives de l'Ain - Pays de Cerdon et Pays bellegardien (surtout Valserhône). Il convient aussi de noter quelques flux d'échanges entre le Bugey sud et le secteur du plateau d'Hauteville.

D'une manière générale l'usage des transports collectifs est très faible. Les seules parts modales un peu plus élevées mais relatives à des flux limités, sont observées pour les sorties vers les pôles d'emplois de l'agglomération burgienne et de la métropole lyonnaise.

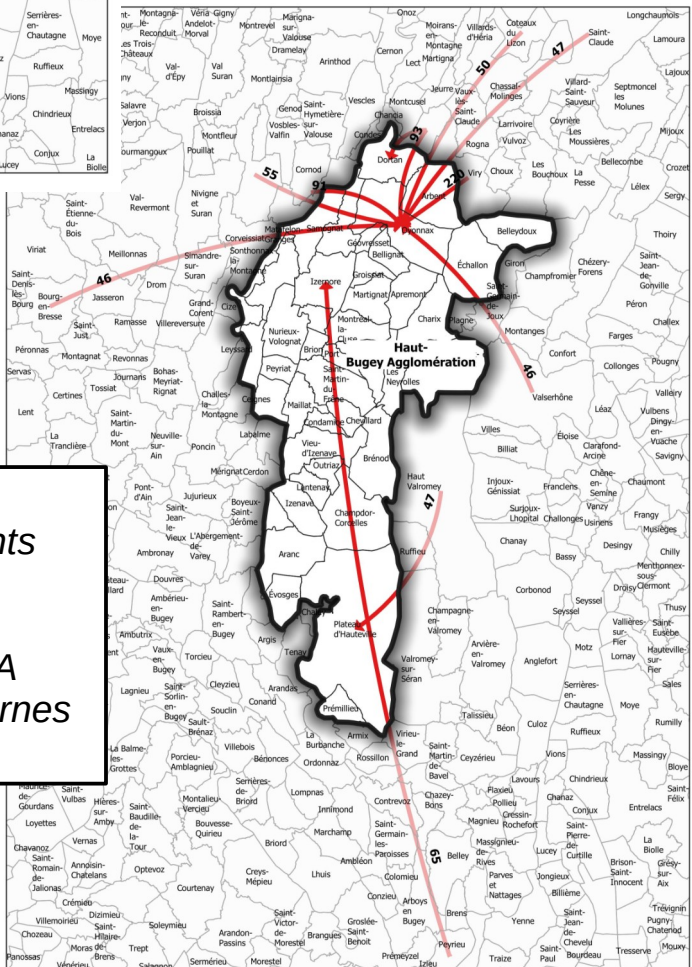


Gare de Nurieux

Les principaux flux domicile-travail avec les pôles externes



Flux sortants quotidiens supérieurs à 40 déplacements de commune à commune entre lieux de résidence sur le territoire de HBA et pôles d'emplois externes



Flux entrants quotidiens supérieurs à 40 déplacements de commune à commune externes au territoire de HBA et communes d'emplois internes



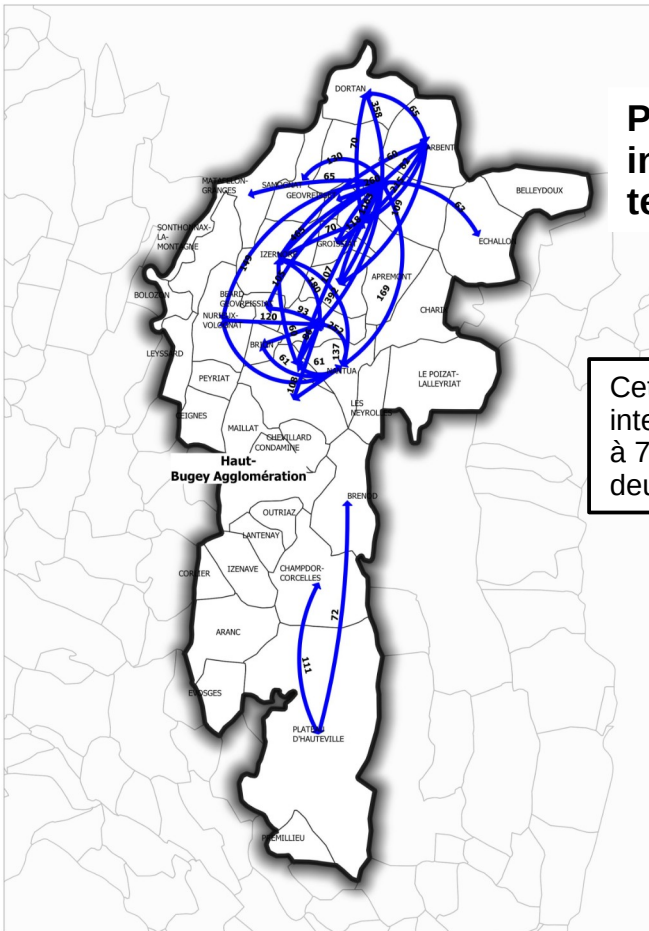
Même avec un seuil très bas de 40 déplacements quotidiens entre communes, aucune concentration de flux domicile-travail n'apparaît en entrées ou en sorties sur des axes de déplacements importants depuis/vers les territoires extérieurs au haut Bugey.

Ce constat permet de confirmer les observations exprimées précédemment :

- un territoire très autonome en matière d'emplois
- des flux non négligeables entre Oyonnax et quelques communes voisines du département du Jura
- quelques flux avec des pôles d'emplois extérieurs : Valserhône, Bourg-en-Bresse, Lyon...



Les flux domicile-travail internes au territoire

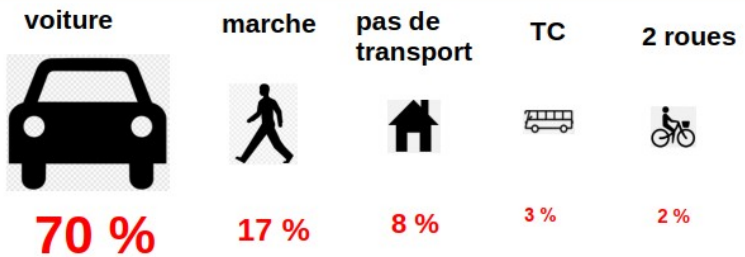


Principaux flux domicile-travail intercommunaux internes au territoire de HBA

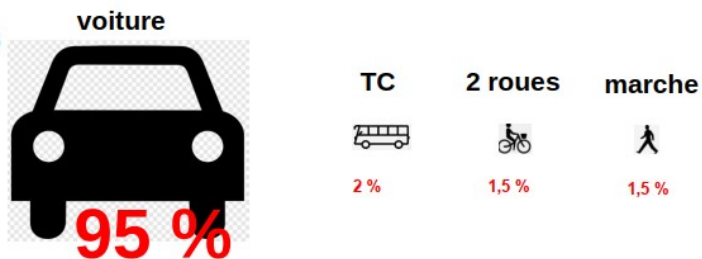
Cette carte a été réalisée en compilant les flux intercommunaux internes au territoire, supérieurs à 70 déplacements quotidiens, en cumulant les deux sens

Parts modales des déplacements domicile-travail internes au territoire

Déplacements internes intracommunaux



Déplacements internes intercommunaux



Nota : les 2 roues comprennent les vélos, les cyclomoteurs et les motos



La partie nord du territoire génère une grande majorité des flux domicile-travail internes intercommunaux. Cette concentration des flux est propice à une organisation efficiente de la mobilité collective. Mais l'usage de la voiture individuelle reste hégémonique.

La carte des flux domicile-travail **internes intercommunaux** >70 déplacements quotidiens deux sens cumulés, met en évidence la concentration importante de ces flux dans la partie nord du territoire où sont regroupés également la majorité des emplois et de la population du territoire. Ces flux représentent plus de la moitié des flux internes intercommunaux totaux (sans le seuil de 70).

Cette concentration remarquable des flux internes est très propice à une massification des déplacements et à la gestion des réseaux de transport alternatif à la voiture individuelle : covoiturage, transport à la demande ou transport collectif.

Mais la voiture reste le moyen de transport quasi exclusif pour les déplacements intercommunaux au sein du territoire de HBA avec 95 % de part modale. Les 2 roues avec 1,5 % des déplacements occupent une place marginale ; de même que les transports en commun avec 2 % malgré le contexte très favorable à leur gestion évoqué précédemment.

Sur la partie sud du territoire, les flux internes intercommunaux sont plus faibles. Seule la commune de Plateau d'Hauteville concentre quelques flux significatifs.

Malgré leurs courtes distances, les déplacements intracommunaux sont surtout effectués en voiture.

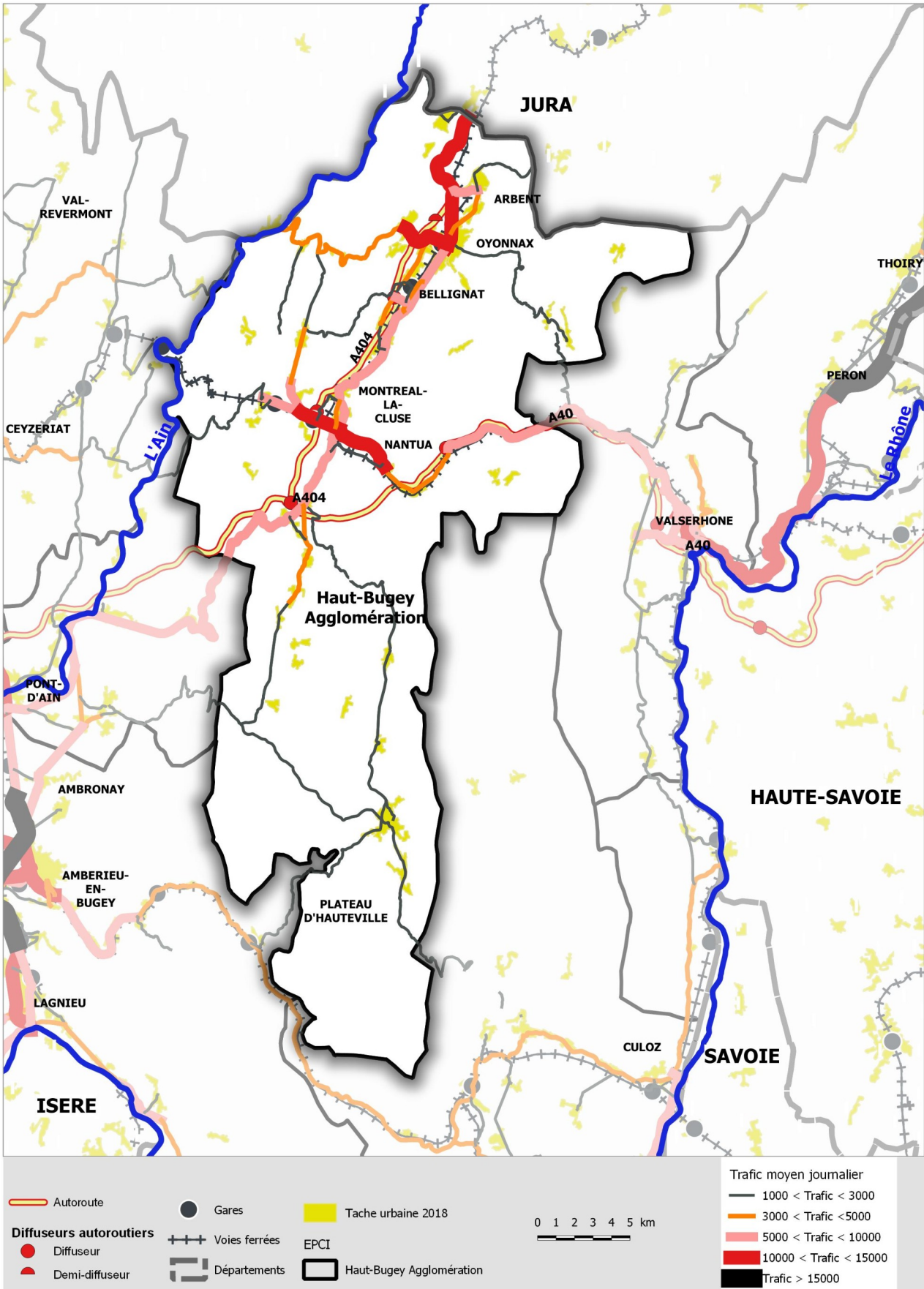
Les flux domicile-travail **internes intracommunaux** concernent essentiellement des déplacements locaux de courte distance puisque leurs origines et destinations sont toujours situées à l'intérieur d'une même commune.

Avec 70 % d'utilisateurs, la voiture reste le moyen de transport majoritaire pour ces déplacements intracommunaux. La marche occupe également une place importante avec 17 %. Mais les autres modes de transport sont très peu utilisés par les actifs : 3 % en transport en commun et 2 % en 2 roues.

En ne considérant que les actifs qui doivent se déplacer pour aller travailler (en excluant les actifs qui habitent sur leur lieu de travail), les parts modales s'élèvent à : voiture 76 %; marche 18,5 %; TC 3,5 %; 2 roues 2 %. Ces valeurs mettent encore plus en évidence la prépondérance de la voiture et le faible usage du vélo pour effectuer des trajets de courte distance.



Les trafics routiers





Les RD 1084, 979 ainsi que l'axe 984D-RD31 constituent l'ossature de la desserte interne du territoire. Ces voies supportent aussi les trafics d'échanges avec les territoires voisins. La RD 31 assure en particulier un rôle important de désenclavement du territoire voisin du haut Jura.

Le réseau routier du haut Bugey s'articule autour du nœud de Montréal-la-Cluse où se croisent les principaux axes du territoire : la RD 1084, la RD 984D et la RD 979.

La RD 1084 assurait autrefois la liaison Lyon-Genève via Nantua. Depuis la construction de l'autoroute A40 dans les années 80, son rôle se limite essentiellement à la desserte interne du haut Bugey et aux échanges avec les territoires voisins : le bassin lémanique à l'est et le secteur de plaine du département de l'Ain à l'ouest. Son trafic varie de 7 000 à 8 000 v/j. Toutefois, l'effet d'entonnoir de la cluse de Nantua, concentre les flux routiers (12 000 v/j) sur ce point de passage obligé pour les liaisons est-ouest.

Depuis le carrefour de Montréal, la RD 984D remonte vers le nord où elle dessert un chapelet d'agglomérations dont Oyonnax, le long de la vallée de l'Ange. Cet axe et son prolongement plus au nord par la RD 31 et la RD 436 dans le département du Jura longe la vallée de la Bienne jusqu'à St-Claude. Il joue un rôle très important de désenclavement vers le sud de l'ensemble du territoire voisin du haut Jura. Son trafic s'élève à environ 8 000 v/j au sud d'Oyonnax et dépasse 11 000 v/j à la limite entre l'Ain et le Jura.

La RD 979 supporte un trafic d'environ 10 000 v/j sur une courte section entre le carrefour de Montréal et Brion où il se divise en deux : d'une part vers Izernore par la RD 18 et d'autre part vers Nurieux. Au delà de Nurieux, le trafic de la RD 979 chute à 2000 v/j en direction du col du Berthiand (780m).

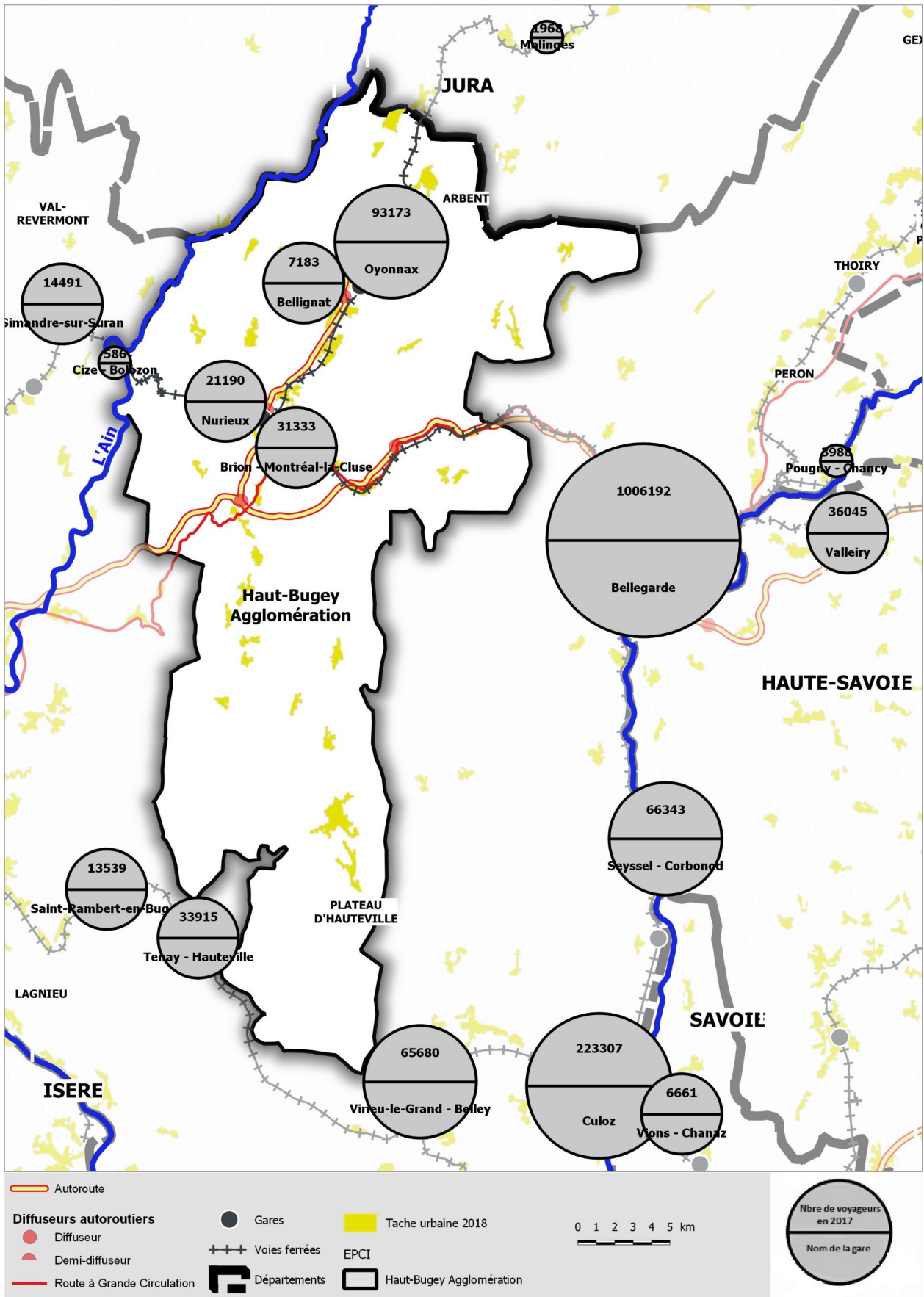
Les autres axes routiers desservent des secteurs moins peuplés, plus ruraux et pour certains plus enclavés, notamment dans la partie sud du territoire. Leurs trafics sont donc plus faibles. La plupart de ces axes sinueux et pentus, sont marqués par le relief et des conditions de circulation parfois délicates en période hivernale. Ils n'en demeurent pas moins vitaux pour maintenir une économie locale dans un contexte montagneux difficile d'accès.

Le réseau autoroutier supporte l'essentiel des trafics de transit ainsi que les échanges longues distances avec les territoires extérieurs. Il est vital pour les exportations économiques du haut Bugey.

Les autoroutes A40 et A404 captent l'essentiel des trafics de transit et des échanges lointains avec l'extérieur du territoire. Ces infrastructures sont absolument vitales pour ce territoire industriel dont l'économie est très dépendante des exportations vers l'étranger. Elles supportent des trafics poids-lourds élevés : 1 000 pl/j sur l'A404 et 3 500 à 4 200 pl/j sur l'A40 qui permet l'accès au tunnel du Mont-Blanc vers l'est et au sillon rhodanien vers l'ouest.

La multiplicité des diffuseurs (7 au total) permet de desservir finement le territoire et de soulager au maximum le réseau routier ordinaire en captant les flux poids lourds. Ne subsistent que 250 à 300 pl/j sur la RD 984D, 450 pl/j sur la RD 1084 à St-Martin-du-Frêne et 600 à 700 pl/j au niveau de Nantua - les Neyrolles.

La fréquentation des gares ferroviaires





La desserte régionale du territoire est assurée par la ligne ferroviaire Bourg-Oyonnax et par plusieurs liaisons routières complémentaires qui doublent cette ligne.

La desserte ferroviaire du territoire est assurée par la ligne Bourg-Bellegarde et son antenne vers Oyonnax à partir de Brion. Des arrêts existent au niveau des gares de Oyonnax, Balignat, Brion-Montréal-la-Cluse, Nurieux et Cize-Bolozon.

Les relevés de la SNCF font état de fréquentations très faibles. La gare d'Oyonnax, la plus importante, n'atteint que 93 000 voyageurs par an. Les autres gares sont encore moins fréquentées : 31 000 voyageurs à Brion, 21 000 à Nurieux...

Ces données doivent toutefois être relativisées. Elles ne comptabilisent en effet que les usagers des trains TER. Or, ces gares sont aussi desservies par des lignes routières régionales sorties du giron du réseau TER : les lignes X36 (Bellegarde-Bourg), X37 (St-Claude-Nantua) et X38 (Oyonnax-Bourg). Toutes ces lignes desservent le nœud ferroviaire de la gare de Brion. Leurs horaires sont non seulement coordonnés, mais aussi complémentaires avec ceux des dessertes ferroviaires. Il convient donc d'analyser la desserte des gares en intégrant ces lignes express régionales.

L'axe Brion-Oyonnax concentre toutes les dessertes régionales. Au delà d'Oyonnax, vers le nord, les liaisons vers le Jura sont moins attractives ; de même que celles en direction de Bellegarde et de Bourg-en-Bresse.

Sur l'axe Brion-Oyonnax emprunté par les lignes ferroviaire et routières X37 et X38, circulent dans chaque sens quotidiennement, 17 liaisons par car et 3 liaisons par train. La plupart des liaisons par car dessert la gare intermédiaire de Balignat ainsi que des arrêts hors gare à Montréal-la-Cluse et Martignat. Grâce à une fréquence élevée, ce service apparaît attractif pour des déplacements quotidiens.

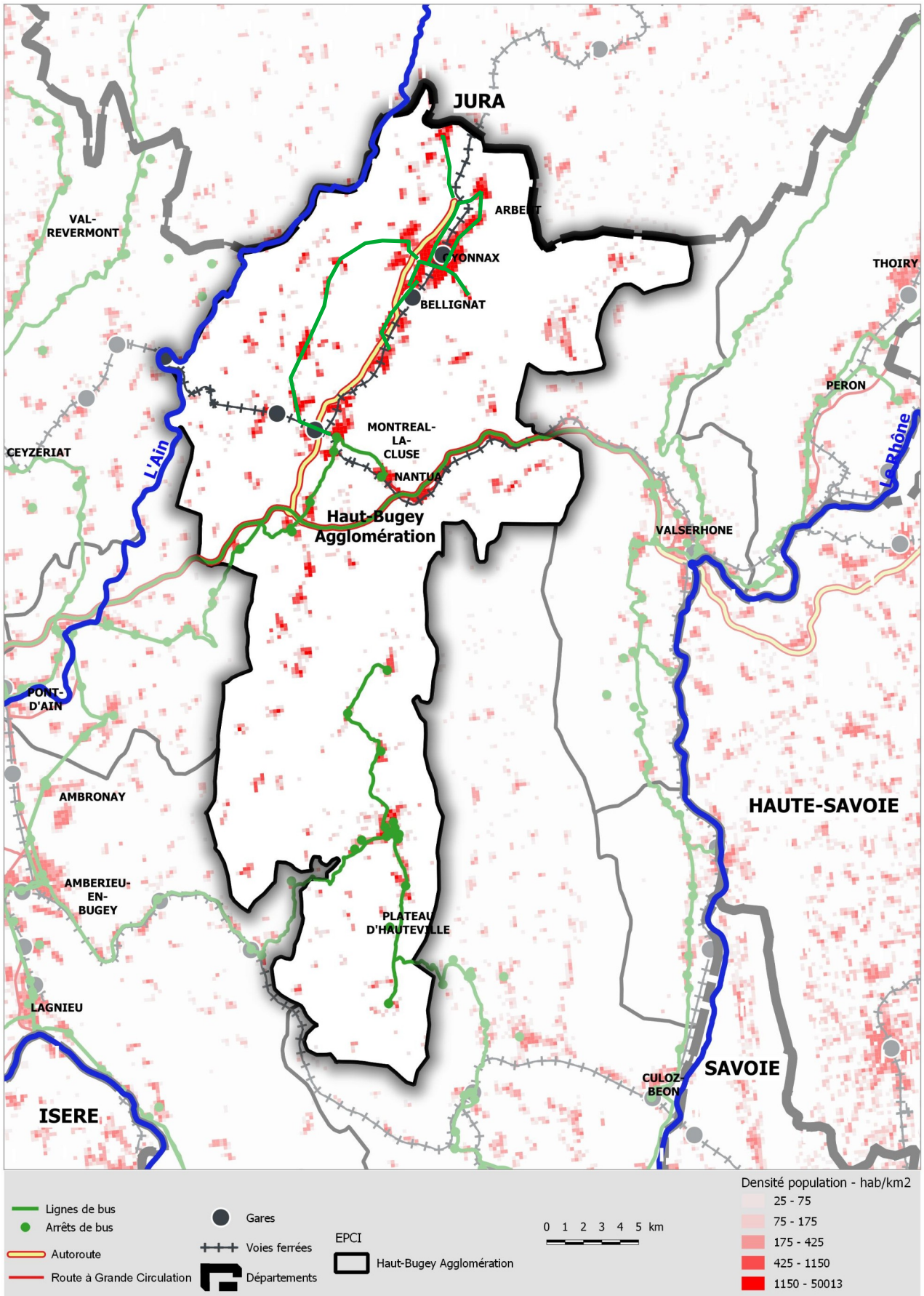
Au delà d'Oyonnax, en direction de St-Claude, la desserte ferroviaire a été supprimée en 2017. La ligne routière X37 n'assure plus que 8 liaisons quotidiennes par sens avec des arrêts à Dortan ainsi que Molinges et St-Claude dans le Jura. Ce service trans-régional permet aux actifs résidant dans le Jura de se rendre à leur travail sur le secteur d'Oyonnax et inversement. Toutefois, son attractivité est faible en raison du nombre limité de liaisons aux heures de pointe.

Vers l'ouest, les lignes routières régionales assurent plusieurs liaisons entre les pôles de Bourg et Oyonnax. Le trajet s'effectue en moins de 1 heure par train ou car sur autoroute (sans arrêts intermédiaires). Les fréquences aux heures de pointe permettent un usage domicile-travail entre les deux pôles, dans les deux sens.

En revanche, les liaisons vers ces mêmes pôles d'emplois depuis les arrêts intermédiaires entre Bourg et Brion ne sont possibles aux heures de pointe qu'en direction de Bourg par la ligne ferroviaire qui n'assure que 3 aller/retours quotidiens. Cette section est aussi empruntée par les liaisons TGV avec Paris dont 1 arrêt quotidien est assuré dans chaque sens à la gare de Nurieux.

Vers l'est, les lignes routières régionales assurent 12 liaisons quotidiennes par sens entre Nantua et Brion où des correspondances sont possibles vers Oyonnax. Au delà de Nantua, vers l'est, la ligne X36 n'assure plus que 4 aller/retours quotidiens vers Bellegarde en desservant les Neyrolles et le Poizat-Lalleyriat (RD 1084). Sur cette section, la ligne ferroviaire n'est plus empruntée que par des liaisons TGV.

Implantation des lignes de transport en commun





Un réseau de lignes routières gérées par la CA du Haut-Bugey, dessert tous les pôles urbains de la partie nord du territoire.

Dans la partie nord de son territoire, la CA du Haut-Bugey exerce la compétence mobilité en organisant plusieurs services routiers qui viennent compléter le réseau dense des dessertes régionales, notamment entre Oyonnax et Brion. Ces services comprennent :

- un réseau urbain de 5 lignes de bus assurant une desserte fine des communes de Oyonnax, Arbent, Bellignat, Groissiat et Martignat. Toutes ces lignes desservent la gare d'Oyonnax.
- la ligne routière interurbaine L5 Oyonnax – Montréal-la-Cluse via Izerore
- les lignes de transport scolaire interne au territoire et quelques services spécifiques de transport à la demande.

La partie sud du territoire est reliée aux pôles d'Ambérieu-en-Bugey et Belley mais pas aux pôles d'emplois et de services du bassin d'Oyonnax.

La partie sud du territoire n'est desservie que par 3 lignes routières régionales :

- ligne A37 Nantua – Ambérieu-en-Bugey via St-Martin-du-Frêne et Poncin
- ligne A40 Hauteville-Lompnes – Ambérieu-en-Bugey
- ligne A47 Brénod – Hauteville-Lompnes – Belley

Ces lignes interurbaines désenclavent des secteurs géographiques difficiles d'accès tel que le plateau d'Hauteville. Mais leur faible niveau de service (3 à 4 aller/retours par jour) limite leur attractivité notamment pour un usage quotidien domicile-travail.

Enfin, un service de transport à la demande est organisé par la CA du Haut-Bugey à l'intérieur de l'agglomération d'Hauteville.

Aucun service de transport collectif n'assure de liaisons internes au territoire entre d'une part, les pôles d'emplois et de services du bassin d'Oyonnax et d'autre part, les secteurs ruraux de la Combe du Val et du plateau d'Hauteville.



Gare d'Oyonnax



Ligne régionale en gare de Brion

Les principaux enjeux mobilité du territoire

L'analyse des divers indicateurs de la mobilité sur le territoire de la communauté d'agglomération du Haut-Bugey fait ressortir 3 niveaux d'enjeux majeurs :

- Comment améliorer la fréquentation des transports collectifs internes au territoire ainsi qu'en direction des territoires voisins du département du Jura ?
- Comment augmenter les parts modales du vélo et de la marche pour les déplacements de proximité intracommunaux ?
- Comment améliorer le désenclavement des secteurs ruraux au sud du territoire par rapport aux principaux pôles d'emplois et de services du bassin d'Oyonnax ?



Directeur de la publication :
Vincent Patriarca, directeur départemental des Territoires de l'Ain
Rédaction :
DDT de l'Ain – Service Connaissances, Études et Prospective
Date de publication : novembre 2022



Direction
départementale
des territoires de l'Ain
23 rue Bourgmayer – CS 90410
01012 Bourg-en-Bresse Cedex
Tél. : 04 74 45 62 37
Fax : 04 74 45 24 48
Mail : ddt@ain.gouv.fr